https://dx.doi.org/10.22161/ijhaf.2.3.10 ISSN: 2456-8635

Incidence De La Variation Du Taux De change sur La fluctuation Des Prix Du Maïs (*Zea mays*) ET DU RIZ (*Oryza sativa*) DE 2004 A 2016 Dans La Ville De Mbujimayi En RDC

Gabriel YALOMBE NGOY[1], Alain KATAYI LUKUSA[1], Pierrot MUKA MULAMBA[1], Charledoux MBUYI TSHILUMBA[1], Etienne KABANGA KABUELA[2]

[1]Université Officielle de Mbuji-mayi, uom_mbm@yahoo.fr, Boîte postale 2105 à Mbuji-mayi
[2]Université Protestante au Cœur du Congo
E-mail : yalomben@yahoo.fr

Resume— *L'objectif de notre étude a été de cerner l'incidence de la variation du taux d'échange sur la fluctuation des prix du maïs et du riz. Pour ce faire, nous avions utilisé la méthode rétrospective et comme techniques la documentation, l'échantillonnage et l'interview sur 90 vendeurs enquêtés dans trois communes à savoir KANSHI, DIBINDI et MUYA, et dans trois marchés, notamment BAKUADIANGA, BOBIL et SIMIS. A l'issue de cette investigation, les résultats ont montré que les prix du maïs et du riz varient de manière proportionnelle avec le taux de change (88,9 %) ; et ce, périodiquement, à cause du régime monétaire flottant. D'une part une faible variation du taux de change soit de 0,75% a entrainé une augmentation du prix de maïs à un taux de 70,41%, soit 400 Fc, lorsque la demande de maïs est plus importante que la demande de devise. En outre, une grande augmentation du taux de change libre de 64,9%, soit 1038 Fc, n'a entrainé qu'une variation de 17,5%, soit 175 Fc du prix de maïs, suite à une forte demande de la devise en face d'une grande offre de maïs. Quant au riz, la variation du taux de change de 134,3%, soit 535Fc, n'a entrainé que 58% d'augmentation du prix de riz, soit 1450Fc. En outre, le prix de maïs et de riz bien qu'économiquement dépendant du taux de change (62,5%) reste influencé par d'autres paramètres tels que le délabrement des routes de desserte agricole, la taxation, la pluralité barrières sur les routes de dessertes agricoles et l'augmentation du coût de transport qui contribuent dans l'ensemble à 11,5%.*
Mots clés : taux de change, fluctuation des prix, taux de croissance économique, haute consommation.

Abstract— *The objective of our study was to identify the impact of the change in the exchange rate on the price of corn and rice. To do this, we had used the method retrospective and as technical documentation, sampling and interview based on a questionnaire in three towns namely KANSHI, DIBINDI and MUYA, and in three markets, including BAKUADIANGA, BOBIL and SIMIS. At the end of this investigation, the results showed that corn and rice prices vary proportionally with the exchange rate (88,9 %); and, periodically, because of floating monetary regime. On the one hand a small variation in the rate of Exchange at 0.75% has led an increase in the price of corn, following a strong request of the currency in front of a large supply of corn. As for rice, the change in the exchange rate of 134.3%, or 535Fc, not resulted as 58% increase in the price of rice, is 1450Fc. In addition, the price of corn and rice although economically dependent on the exchange rate is influenced by other parameters such as the decay of agricultural feeder roads, taxation, the plurality of barriers on the roads of agricultural routes and the increase in the cost of transportation that contribute overall to 11.1%.*
Keywords— Exchange rate, fluctuation of price, high consumption, economic growth rate.

I. INTRODUCTION

En République Démocratique du Congo, le régime du taux de change est flottant et indépendant ; suivant les obligations de l'article VIII, sections 2, 3 et 4 des Statuts du FMI ; mais maintient une restriction de change et une pratique de taux de change multiples. La Banque centrale du Congo, « B.C.C. » en sigle, fixe le taux de change

https://dx.doi.org/10.22161/ijhaf.2.3.10 ISSN: 2456-8635

indicateur et intervient sur le marché de change par le biais de l'institution d'émission des billets monétaires avec des sommes correctives pour stabiliser le taux de change et équilibrer les masses monétaires. Les particuliers ou les cambistes fixent le taux de change libre en fonction de la demande des devises. Plus les devises sont sollicitées par les opérateurs économiques, plus élevé sera le taux de change. Le phénomène de dollarisation que traverse la RD Congo ne découle pas seulement de manque de confiance des opérateurs économiques, mais aussi du taux de change très élevé entre le dollar américain et les francs congolais (1 $USD=±1550 Fc en 2017). Nonobstant la politique prudente et conjoncturelle de la BCC, tant que la production nationale brute ne couvre pas tous les besoins nationaux, les importations (qui demeurent élevées même en produits agricoles dont les potentialités sont énormes) intenses rendent l'économie congolaise extravertie tout en dépréciant la monnaie nationale qui perd sa valeur traduite par le taux de change exorbitant (BCC, 2010 ; KODILA, 2010). De plus, l'émission des billets à grande valeur faciale (billet de 20.000 Fc, de 10.000 Fc, de 5.000 Fc et 1.000 Fc) a tendance à diminuer la circulation des petites coupures et par voie de conséquence les biens achetés avec les petites coupures risquent d'avoir des prix élevés par manque des billets de changes. Ce qui augmente de plus en plus le taux d'inflation. (KODILA, 2010). Cependant le cadre macroéconomique de la RDC révèlent une stabilité économique depuis 2012 soit un taux de croissance de 8,5% en 2013 et 9,5% en 2014 ; un taux d'inflation décroissant (calculé par rapport à la période antérieure) de 1,7% en 213 et 1,3% en 2014 malgré l'injection des billets à grande valeur faciale et un taux de croissance de PIB de 19,2 en 2013 et de 19,6 en 2014. Pourtant le taux de croissance du secteur agricole est de 18% pour les deux années et celui de mine de 26%, ce qui implique une production minière plus élevée que celle agricole et ainsi prouvant à suffisance l'indisponibilité alimentaire qui se traduit par les prix élevés des denrées alimentaires (FMI, 2014 ; BCC, 2014). Et pourtant, l'équilibre entre les cadres macroéconomiques dans un pays a pour conséquence la réduction du taux de chômage, l'augmentation du revenu par habitant, la croissance économique etc. (BIALES, 2012). Par ailleurs, il existe des liens entre les cadres macroéconomiques et les marchés agricoles ont fait l'objet d'une attention accrue ces dernières années. Les variations du taux de change notamment, et, en particulier, celles des monnaies des principaux pays exportateurs, influent sur les prix alimentaires internationaux. De ce fait, lorsque les facteurs macroéconomiques contribuent à déstabiliser les taux de change, la volatilité des prix des denrées alimentaires augmente également. (FAO, 2015). Alors que, le prix des produits agricoles demeure une donnée de grande importance qui échappe au contrôle des vendeurs ainsi que des consommateurs dans un environnement concurrentiel. Ceci est vrai tant sur l'échelle nationale que provinciale. D'une part, le prix élevé constitue une motivation pour le producteur afin de maximiser son profit tandis que pour le consommateur, il constitue un facteur limitant de sa demande. D'autres part, le prix bas pousse le consommateur à beaucoup acheter pour maximiser sa fonction d'utilité alors que le producteur devient démotivé par celui-ci, le poussant à produire moins ou à abandonner ce métier dans le future (AGHION *et al*., 2010). En plus de son rôle d'élément fixateur de marché, le prix demeure également un facteur déterminant l'accessibilité des consommateurs n'ayant pas eux-mêmes la possibilité de produire leurs propres denrées alimentaires. De ce fait, il influence fortement la sécurité alimentaire selon qu'il est stable ou instable et que le revenu du consommateur reste constant, toute chose restant égale par ailleurs (MAE, 2010). Certes, on constate que dans la plupart des cas l'indice des prix à la consommation dépend étroitement du taux de change de la monnaie nationale en devises et de la production intérieure brute. D'où, les biens et services les plus demandés ou biens supérieurs ont généralement des prix instables ; ceci non seulement suite à l'offre insuffisante, mais aussi des indicateurs macroéconomiques tels que le taux de change, le taux d'intérêt, le taux d'emplois et la balance de paiement (MOUNIR, 2007). La conséquence de la volatilisation des prix des denrées alimentaires à haute consommation est l'insécurité alimentaire qui est un enjeu majeur de la pauvreté urbaine. Les pauvres ménages urbains consacrent une fraction plus importante de leurs revenus (60 à 80%) à l'achat d'aliments que les ruraux qui sont eux-mêmes donc plus vulnérables aux variations de prix et à la dégradation des termes de l'échange. En outre, les besoins alimentaires d'une population urbaine en constante évolution ont des conséquences sur les zones rurales de production. Alors que la pauvreté est surtout un phénomène rural, les systèmes économiques des zones rurales et des centres urbains sont étroitement liés (BONFIGLIOLI, 2007). La hausse des prix n'est pas généralement un problème, mais il le devient lorsqu'il y a instabilité des prix à court, moyen ou à long terme. A long terme, l'augmentation des prix des biens de consommation entraine une augmentation des salaires tandis qu'à moyen et court terme, cette instabilité de prix entraine un déséquilibre du budget du consommateur. Ce phénomène plus fréquent en Afrique, a nécessité la mise au point du partenariat public-privé visant à réduire le risque depuis la crise alimentaire de 2008 tel que la bourse Ethiopienne (ETHIOPIAN COMMODITY EXCHANGE) (HOEVEL, 2009). Par ailleurs les

https://dx.doi.org/10.22161/ijhaf.2.3.10 *ISSN: 2456-8635*

incidences de l'instabilité des prix des produits agricoles de 2007-2008 au niveau mondial, marquée par les « émeutes de la faim », puis la crise économique ont dégradé la situation alimentaire mondiale. Avec 925 millions d'affamés sur terre en 2010, le monde reste loin du premier objectif du millénaire pour le développement (OMD) qui est de réduire de la moitié, d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim paraît désormais hors d'atteinte (MAE, 2010). En plus de la faim suite à l'inaccessibilité des produits par les consommateurs soit à cause des prix élevés ou soit à cause de l'indisponibilité permanente et physique de ces denrées alimentaires, les indicateurs socioéconomiques de la fluctuation des prix de ces derniers et leurs incidences sont évidentes tels que: la mortalité enfantine très accentuées, la malnutrition aiguë des adolescents et également des adultes, le chômage des facteurs de productions. La fluctuation des prix occasionne des pertes ressenties dans la communauté au niveau des producteurs des vendeurs et consommateurs se concrétisant par la faible scolarisation des leurs foyers. Elle est à la base du déséquilibre budgétaire des consommateurs dont les revenus sont faibles et constant. Elle est également la cause du déséquilibre social traduit par le vol, la mendicité, les suicides et l'inégalité et fragilité sociale criante (DEMEBELE, 2001). Notre étude poursuit comme objectifs d'établir la corrélation entre les prix des denrées alimentaires et le taux de change (voire d'autre indicateurs économiques tels que : le taux d'inflation, de PIB et le taux d'intérêt) et de déterminer le prix plancher et plafond des denrées alimentaires à haute consommation pouvant permettre le bien-être du producteur et du consommateur. L'hypothèse est que la variation du taux de change (à court, moyen et long terme) serait à la base de la fluctuation des prix des denrées alimentaires à haute consommation comme le maïs et le riz dans la ville de Mbuji-Mayi.

II. METHODE D'ETUDE

2.1. Site : Notre recherche avait eu pour cadre la Ville de Mbujimayi et plus précisément dans trois communes à savoir KANSHI, DIBINDI et MUYA. Elle est Chef-lieu de la province du Kasaï-Oriental est située dans la région Centrale de la République Démocratique du Congo qui dans son actuelle configuration, partage ses frontières avec la province de SANKURU au nord, la province de LOMAMI au sud-ouest et de la province du Kasaï-central à l'Est. Elle est ceinturée à l'Est par la rivière Bushimaie, au Nord par le ruisseau Muya , au Sud par les ruisseau Kanshi et à l'Ouest par la localité du territoire de Tshilenge qui sépare la commune de Bipemba de Tshibombo par une ligne droite. Elle est sur le plateau du Kasaï, culminant entre 500 et 1000 mètres d'altitude et légèrement vallonné. La Ville de Mbuji-mayi est subdivisée en cinq communes: Muya, Kanshi, Bipemba, Diulu et Dibindi. Elle jouit d'un climat tropical humide du type AW_3, selon la classification de Koppen. Le climat est caractérisé par deux saisons, neuf moins de saison de pluies et trois mois de saison sèche. Il y a beaucoup de précipitations variant entre 1500 mm et 1753 mm/an. En novembre, on observe une moyenne de précipitation de 224,7mm, et en mars celle de 130,4 mm ; et les deux mois constituent les maxima de précipitations. Le sol de la Ville de Mbuji-mayi est constitué de 85 % de sable et de 15 % d'argile. C'est un sol sablo-argileux, à structure particulaire et meuble. La végétation est constituée plusieurs espèces végétales (Kambi, 1995). Elle s'étend sur une superficie de 135,12 Km^2 qui sont répartis en cinq communes qui la compose. L'étude des marchés a été faite sur les marchés de BAKUADIANGA, de BOBILA et de SIMIS. Le tableau 1 donne la superficie par entité administrative et la figure 1 reprend la carte administrative de la Ville de Mbuji-Mayi.

Communes	Superficie en Km^2	N^{bre} de Quartiers	N^{bre} de Cellules
BIPEMBA	57.6	27	412
DIBINDI	27.8	21	288
DIULU	8.2	8	67
KANSHI	12.8	15	102
MUYA	28.8	28	163
Total	**135.12**	**99**	**1063**

Source : Mairie de Mbujimayi, 2012

Echelle : 1/ 2.000



Source : MAPS, 2012

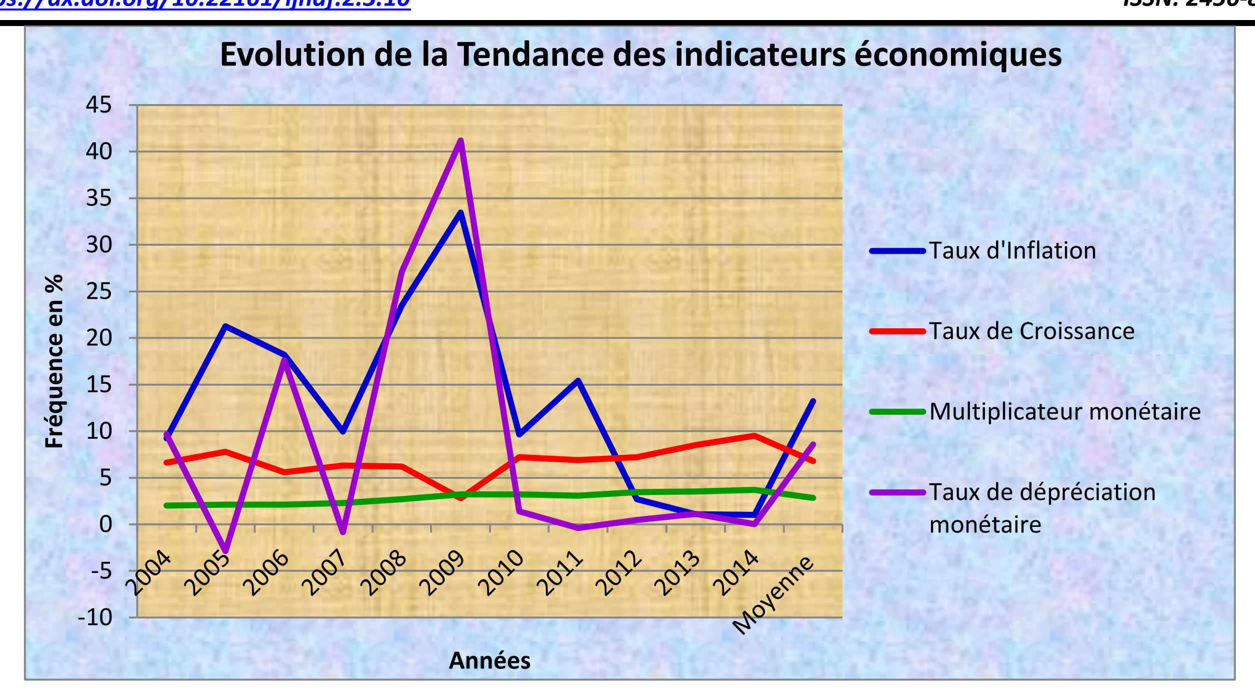
2.2. Récolte des données : Pour réaliser cette étude, différents matériels ont été utilisés notamment le questionnaire fermé, adressé aux vendeurs et consommateurs de maïs et de riz, un tableau de prélèvement du taux de change à la Banque Centrale du Congo, le carnet d'enquête. Quant à l'approche méthodologique, cette étude a été accomplie grâce à la méthode rétrospective qui a consisté à récolter et analyser les données antérieures sur le prix du maïs et du riz. Ces données ont été récoltées à la BCC, à l'INS et à la Division de l'Economie Nationale. Elle a été complétée par les techniques comme la documentation, l'échantillonnage qui, à travers les marchés, a permis l'enregistrement des données ponctuelles sur le prix de maïs et de riz ainsi que du taux de change libre sur les différents marchés, l'interview et l'analyse statistique qui a été effectuée à l'aide du logiciel Statistix 8.0. Trente vendeurs ont été choisis dans chaque marché, soit un total de 90 enquêtés.

III. RESULTATS

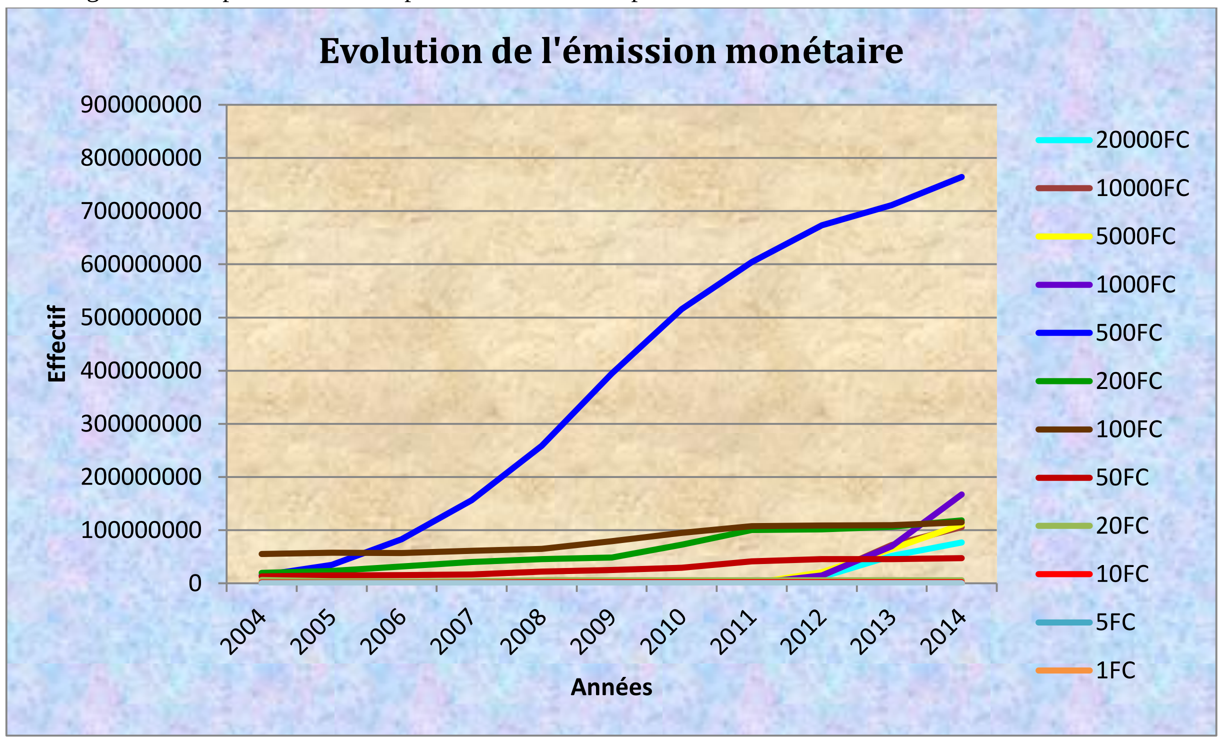
3.1. Situation Rétrospective : Cette recherche est menée pour établir des corrélations entre les indicateurs macroéconomiques tels que publiés par la BCC.

a. Indicateurs macroéconomiques de la RDC de 2004 à 2017 : La figure 2, caractérisant l'évolution de la tendance des indicateurs économiques, montre l'évolution des indicateurs macroéconomiques de la RDC durant la dernière décennie. Ces indicateurs révèlent deux grandes périodes à savoir une récession et une expansion économique. La récession va de 2004 à 2009 : cette période comprend un taux élevé de la dépréciation monétaire tandis que celle d'expansion est marquée par la courbe de croissance économique est ascendante. En outre elle imprime les allures évolutives des indicateurs macroéconomiques de la RDC, à savoir : le taux d'inflation, le taux de croissance de PIB, le multiplicateur monétaire et le taux de dépréciation. La moyenne de ces indicateurs est estimée à 14% pour l'inflation, 9% pour la dépréciation, 7,8% pour la croissance du PIB réel et 2,5% pour le multiplicateur monétaire. Ces statistiques de la BCC, approuvées par la FMI ne corroborent pas avec les réalités de la microéconomie dans l'ensemble du pays ; c'est ainsi que nous voulons vérifier les incidences sur le plan microéconomique.

https://dx.doi.org/10.22161/ijhaf.2.3.10 *ISSN: 2456-8635*



b. Emission monétaire durant la dernière décennie : La figure 3 illustre l'évolution des billets monétaires RDC. Il a été constaté que l'émission des billets à grande valeur faciale a induit l'inflation et la dépréciation monétaire, les biens ayant tendance à augmenter des prix suite à la disparation des billets à petite valeur faciale.

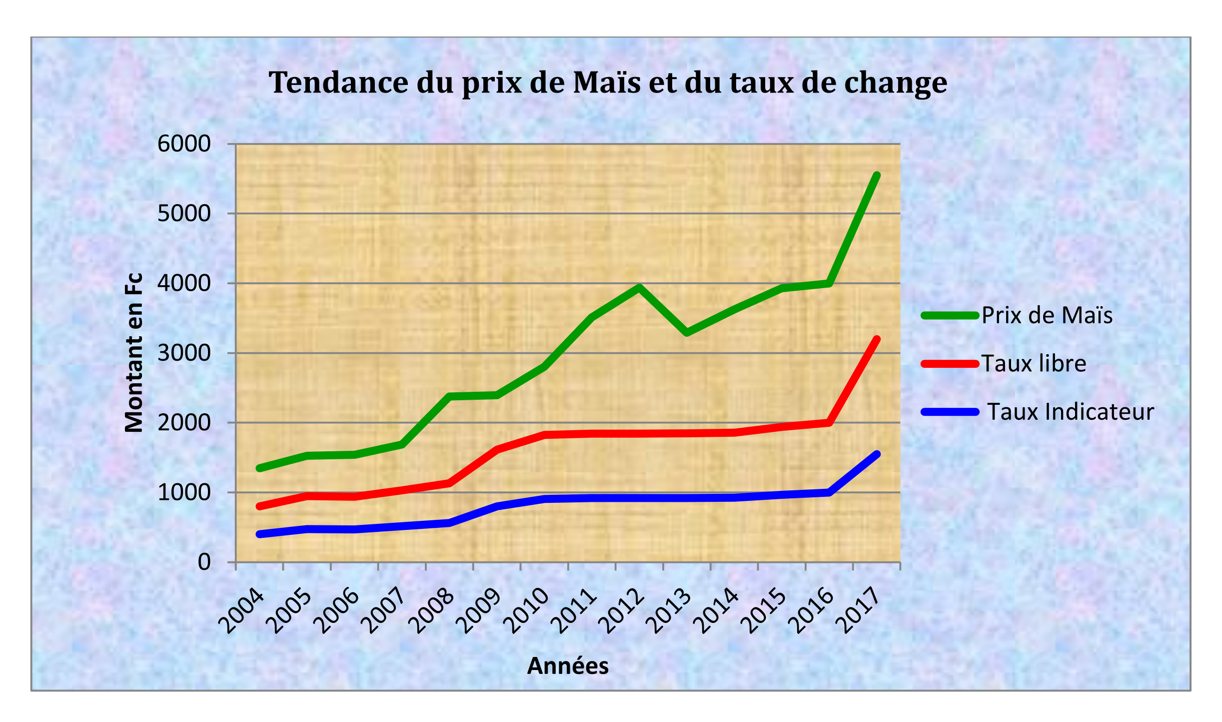


3.2. Enquêtes

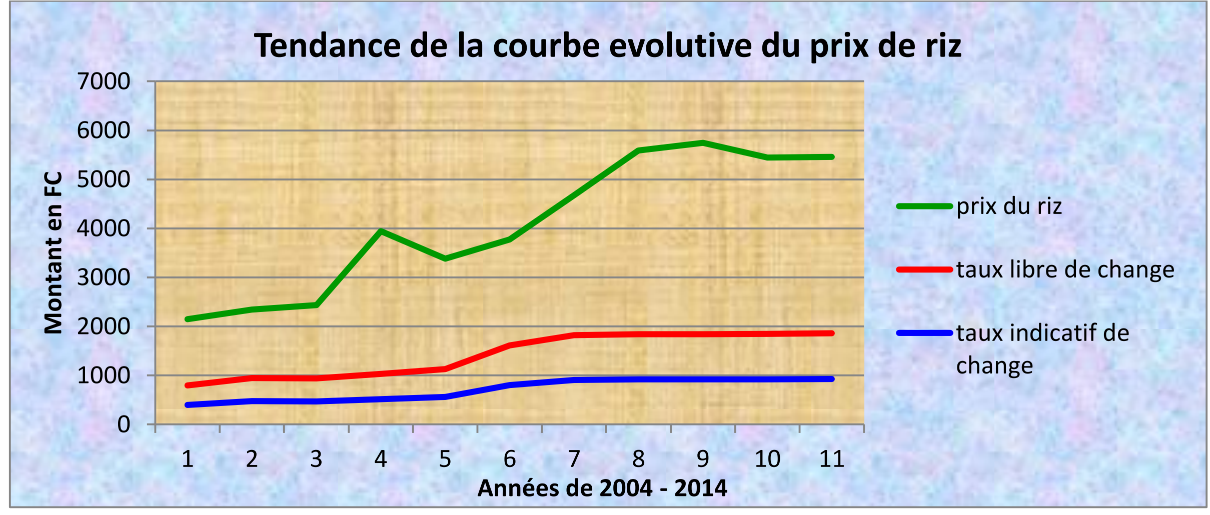
a. Evolution du prix de maïs comparativement au taux de change indicateur et libre : La figure 4 établit la tendance de la courbe du prix de maïs durant la dernière décennie. L'allure de cette courbe semble varier en fonction du taux de change libre sur le marché de change. Ce qui revient à soutenir la théorie vulgaire dans la ville de Mbuji-Mayi où la population redit : « la vie est au taux du jour». Le prix de maïs sur les trois grands marchés n'est pas seulement influencé par l'offre et la demande, mais aussi du taux de change qui reste un paramètre stochastique car son implication sur ce dernier est parfois insaisissable. Cette figure prouve à suffisance que l'augmentation du taux de change implique une grande variation du prix de maïs dans les marchés de Mbuji-Mayi. C'est le cas en 2011 où une augmentation du taux de

https://dx.doi.org/10.22161/ijhaf.2.3.10 *ISSN: 2456-8635*

change de 0.75% a entrainé une augmentation du prix de maïs à un taux de 70,41% alors qu'en 2017 l'augmentation du taux de change libre à un taux de 64,9% n'a entrainé qu'une variation de 17,5% du prix de maïs. Faudra-t-il aussi souligner le caractère saisonnier des produits agricoles, car pendant la période de rareté, le prix est fortement influencé par le taux de change tandis que pendant la période d'abondance, le taux de change dicte moins de variation sur ce prix. Par ailleurs, le taux de change influence indirectement le cours de maïs dans les marchés de Mbuji-Mayi car il entre en ligne de compte des prix des biens de luxe qui sont souvent fixés en fonction de devises étrangères car ils proviennent des pays étrangers. De plus les intrants agricoles et autres matériels agricoles qui entrent dans la fonction de production ont des valeurs marchandes exprimées en devise, ce qui fait que le taux de change libre puisse influencer la variation du prix de maïs.

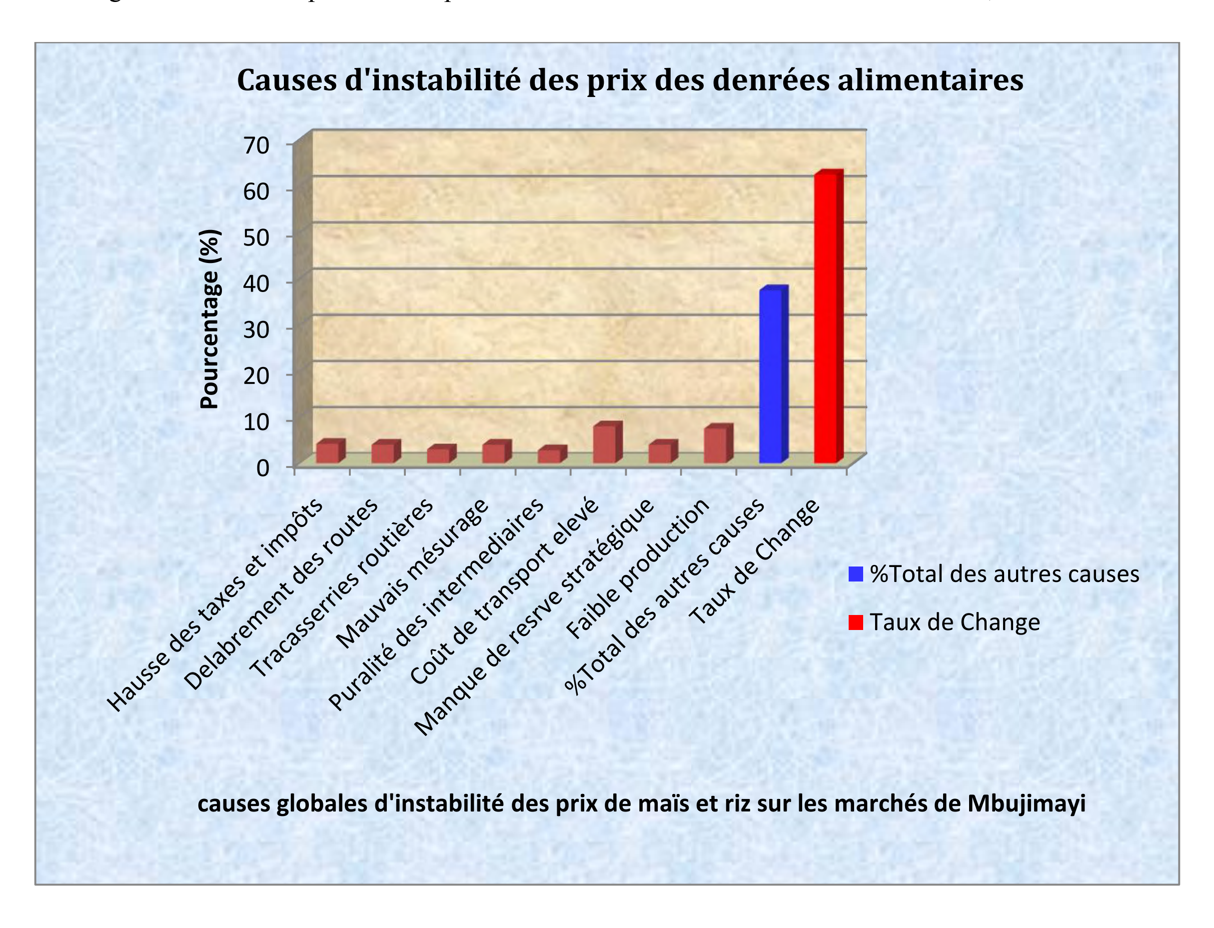


b. Evolution du prix du riz sur le marché de Mbuji-Mayi : La figure 5 révèle la tendance du prix de riz comparativement à celle du taux de change indicateur et libre. En effet, le prix de la mesurette a varié entre 2200 FC et 5500 FC pendant toute la décennie. La variation de 12,8 % du taux de change libre en 2009-2010 a entrainé une variation de 7,8% du prix de riz sur les marchés de la Ville de Mbuji-Mayi. En globalité la variation du taux de change libre pendant toute la décennie est enregistrée à un taux de 134,3%, soit une augmentation de 535FC ; ce qui a entrainé une augmentation du prix de riz à un taux de 58 %. Bien que le riz soit considéré comme un aliment de luxe par les ménages de la ville de Mbuji-Mayi, il reste néanmoins à un prix largement influencé par les forces des marchés et les dépenses engagées dans la production et/ou la commercialisation. Le taux de change a influencé faiblement le prix du riz.



https://dx.doi.org/10.22161/ijhaf.2.3.10 ISSN: 2456-8635

c. Paramètres associés au taux de change dans l'instabilité du prix de maïs et riz sur les marchés: Le prix de maïs et de riz bien qu'économiquement dépendant du taux de change reste influencé par d'autres paramètres. Il ressort de la figure 6 que les autres paramètres contribuent à 37,5% dans l'instabilité des prix de maïs et riz. Alors que le taux de change à lui seul influence le prix de ces denrées alimentaires à 62,5%.



IV. DISCUSSION

La croissance économique de la République Démocratique du Congo constatée de 2012 jusqu'en 2015, soit une moyenne de 8% est discutée entre les économistes (KODILA, 2015). Non seulement qu'elle n'a pas d'impact sur le PIB ni sur les autres cadres macroéconomiques tels que le taux d'inflation et d'emploi, le seul miroir de celle-ci reste le taux de change libre de la monnaie locale vis-à-vis de dollars américain considérés comme étalons de mesure ou monnaie de référence (MABI, 2015). La logique économique de croissance part de la production de masse pour créer d'emploi à travers la transformation et l'exportation, arrive à la stabilisation des cours de change grâce aux encaisses en devises diversifiées. Tant que l'économie d'un pays est extravertie, l'on ne peut pas confirmer les chiffres de la BCC et FMI qui parlent de la stabilité économique de 2012 à 2016 (MPONYO, 2016). Parmi les moyens de création des richesses de l'Etat, figure la planche à billet, qui donne à celui-ci des prérogatives de battre la monnaie. L'émission monétaire durant la dernière décennie a connu une introduction des billets à grande valeur faciale à savoir : le billet de 20.000 Fc, de 10.000Fc, de 5.000Fc et de 1.000Fc ; et cela depuis 2012. Ainsi, les courbes d'évolution ont des tendances ascendantes pour les billets à grande valeur faciale tandis que pour les billets à petite valeur faciale, elles sont descendantes et parfois coïncident avec l'axe d'abscisse. Ce qui traduit une mauvaise politique monétaire. Cependant, l'émission monétaire en RD Congo avec l'objectif de stabiliser la monnaie en réduisant les dépenses durant cette opération semble moins adaptée à la réalité tel que trouvé par NKUBA (2016). La tendance d'émission monétaire traduit clairement les masses monétaires des billets à grande valeur faciale. Ce qui contribue d'ailleurs à l'augmentation du taux de change du fait que la disparition des petites coupures entraine la hausse généralisée des prix des produits et induisant ainsi l'inflation qui est la cause de l'instabilité du taux de change (KODILA, 2015). En comparant la courbe du taux de change libre et celle du taux de change indicateur fixé par la BCC, l'écart est très remarquable ; ce qui justifie le régime monétaire très flexible ou flottant (FMI, 2012). Quant à la comparaison de la courbe du prix de maïs enregistré de 2004 à 2017, il s'en suit qu'elle reste largement au-dessus de celles des taux de change et en fluctuant. Cette fluctuation est dictée par la variation du taux de change libre. Ainsi que stipule

le dicton de la population de Mbuji-Mayi: « *nous vivons au taux de jour* » se justifie. Suivant la théorie de l'équilibre global, le prix de maïs varie proportionnellement avec le taux de change et cela de deux manières : lorsque la demande de maïs est plus élevé que celle de la devise, la faible variation du taux de change entraine une forte fluctuation du prix de cette denrée alimentaire. Tandis que lors que l'offre de maïs est abondante et que la demande de la devise est plus élevée et la forte variation du taux de change n'engendre qu'une faible fluctuation du prix de maïs comme trouvé par BIALES (2012). La courbe d'évolution du prix de cette denrée alimentaire comparativement à celles des taux de change libre et indicateur, traduit une pente ascendante suite à celle du taux de change. La demande du riz est inélastique car sa consommation dans la ville est périodique et de fois irrégulière (INS, 2015). Ceci induit à la fluctuation proportionnelle du prix de cette denrée par rapport au taux de change libre. La fixation du prix de maïs bien qu'influencé par le taux de change libre, elle reste fonction de plusieurs variables telles que : le coût de production, le niveau de la demande, le niveau de la concurrence et la qualité du produit ; ce qui corrobore les résultats de MBUYI (2016). Ceci traduisant la zone qu'occupe l'économie de la RDC sur le quadrant d'équilibre macroéconomique, qui n'est autre que la quatrième zone dans laquelle I>S et L>M., c'est-à-dire lorsque la demande des biens et services est supérieure à l'offre et que la demande de la monnaie est supérieure à l'offre, le taux de change et le prix des biens et services varient proportionnellement. Quant au maïs de la Ville de Mbuji-Mayi, son prix est dicté par certains paramètres directs du marché tels que la dose fiscale se traduisant par une diversité des taxes : patente, licence, permis de vente, permis de la division provinciale de l'économie et de l'environnement etc. ; frais de d'entreposage ; des frais des diverses barrières routières (tracasseries routières) ; TVA ainsi que du coût de la vendeuse comme selon l'étude de KATAYI (2016).

V. CONCLUSION

L'objectif de notre étude a été de cerner l'incidence de la variation du taux d'échange sur la fluctuation des prix du maïs et du riz. Pour ce faire, nous avions utilisé la méthode rétrospective et comme techniques la documentation, l'échantillonnage et l'interview sur base d'un questionnaire dans trois communes à savoir KANSHI, DIBINDI et MUYA, et dans trois marchés, notamment BAKUADIANGA, BOBIL et SIMIS. Cette étude vient prouver une interaction entre deux marchés, celui des biens et services comprenant les produits agricoles et celui dit monétaire car la faible variation du taux de change a entrainé une forte instabilité du prix des denrées alimentaires à haute consommation. Nos résultats confirment l'hypothèse selon laquelle la variation du taux de change induit l'instabilité des prix des denrées alimentaires à haute consommation. Par ailleurs, ces résultats tablant sur les données antérieures de la BCC, qui sont approuvés par la FMI et des différentes institutions telles que l'INS, la Division Provinciale de l'économie, s'avèrent fiables car suivant les théories économiques, il existe toujours des corrélations entre les indicateurs macroéconomiques et microéconomiques. En outre, le prix de maïs et de riz bien qu'économiquement dépendant du taux de change (62,5%) reste influencé par d'autres paramètres tels que le délabrement des routes de desserte agricole, la taxation, la pluralité barrières sur les routes de dessertes agricoles et l'augmentation du coût de transport qui contribuent dans l'ensemble à 37,5%. D'où pour stabiliser le prix des produits agricoles et le taux de change, il revient, à court terme, que l'autorité monétaire puisse équilibrer l'offre et la demande de ces deux monnaies, en injectant une masse supplémentaire des devises ou en diminuant la masse monétaire de la monnaie locale. A moyen terme, elle doit émettre plus des billets à moindre valeur faciale et diminuer progressivement l'émission des billets à grande valeur faciale, soit les laisser seulement dans les banques. A long terme, l'autorité monétaire doit passer obligatoirement à l'investissement agro-piscicole pour équilibrer l'offre de la production à la demande et limiter ainsi les importations alimentaires qui rendent de plus en plus l'économie de la RDC extravertie.

REFERENCES

[1] AGRESTE, 2004 : Synthèse grandes cultures céréales, janvier 2014-n° 2014/229, inédit;
[2] ARTIGE, L., 2004 : l'équilibre macroéconomique keynésien, le modèle IS/LM, édition HEC,
[3] BALES, C., 2012 : la modélisation schématique de l'équilibre macroéconomique, Edition BARTOLI H., 1951 : Synthèse économique et théorie du revenu, in revue économique, volume 2, Volume 2, n°1 pp.109-110 ;
[4] BCC, 2016 : Rapports Annuels, inédits.
[5] BCC, 2016 : Notes de conjoncture du mois de mars 2016, inédit.
[6] BENCHIMOL, J. FOURÇANT, 2012: Money and risk in a DSGE framework : A Bayesian application to the Euro Zone, Journal of macroeconomics, and vol, 34p95-111.
[7] CHAKENDARI, RIDHA, 2006 : Cours de macroéconomie université virtuelle de Tunisi, inédit ;
[8] DAJ, 2013 : Guide des prix dans les marchés publics, inédit ;

[9] DIEMIER, A., 2012 *:* La monnaie et le marché monétaire, Edition Auvergne *;*

[10] FAO, 2006 : Notes d'orientation sur la sécurité alimentaire, inédit ;

[11] FAO, 2012 : la volatilité des prix des denrées alimentaires et le rôle de la spéculation, Rome

[12] GUERREIRO, D., 2016 : Introduction à l'analyse macroéconomique, Macro´Economie I, Edition Paris 8,42p.

[13] GUILLAUMONT Jeanney, 1998 : Monnaie et Finance, PUF, Chapitre premier ,pp 33.

[14] INS, 2015 : Relevés des Prix des produits agricoles dans les marchés urbains de Mbujimayi, inédit ;

[15] KODILA T.O.et AKHENATON I. M., 2015 : Croissance pauvre en République Démocratique du Congo, Edition Kinshasa.

[16] LADWEIN, R.,2003 : Le comportement du consommateur et d l'acheteur 2ème édition, Economica, Paris.

[17] MAE, 2010 : Sécurité alimentaire, inédit-v2 ;

[18] MABI MULUMBA, 2001 : La Monnaie dans l'économie, édition Kinshasa, CERDI, p157-158 ;

[19] MBUYI, T.C., 2015 : Cours de politique Agricole, inédit ;

[20] MONGI SMAILI, 2006 : cours d'économie monétaire, inédit ;

[21] MYBELLINE ESCLANTA et al. 2012 : La production et la transformation de maïs, édition Paris.

[22] NKUBA, M., 2015 : Cours de Microéconomie et macroéconomie, inédit.

[23] ORLEAN, A.in revue du MAUSS : l'origine de la monnaie (I) n°14 p126-152, inédit ;

[24] PATUREAU, L., 2012 : politique monétaire solide, édition Lille.

[25] PICARD, D., 1991 : Physiologie et production du maïs. Paris, Edition Quae pp.15-78 ;

[26] SEVRET, JM., 2012 : les monnaies du lien, édition presses universitaires de Lyon.

[27] SMIDA, M., 2007 : Economie monétaire pas à pas, inédit ;

[28] TAVOULAARIS, G., 2012 : consommation et modes de vie, édition Paris.

[29] TSAS,J.et KIBAMBU,V., 2009 : évaluation de la politique monétaire de la RDC, un grand regard rétrospectif, inédit ;

[30] TURGEON, N., 2002 : Marketing, 6ème édition ;

[31] WYPLOSZ, C., Burdam,M.,200 : Macroéconomie: une perspective européenne De Boeck Supérieur, Montpellier ; p.179.

[32] http://id.erudit.org/iderut/1003264ar consulté le 20 mai 2016 à 18h20'

[33] http://www.googlecg/originemonnaie/fr consulté le 13 février 2016 à 17h15'

[34] http://www.insee.fr/fr/themes/info_rapids.asp?id=29 consulté le 08 avril 2016 à 15h05'

[35] www.anapi.cd consulté le 18 décembre 2015 à 18h45'

[36] www.bcc.com consulté le 20 février 2016 à 19h30'

[37] www.cirad.net consulté le 09 mai 2016 à 15h30'

[38] www.wikepedia.com/origine_monnaie consulté le 20 mai 2016 à 18h27.'